

Newsletter 3/2013

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les abondantes chutes de neige enregistrées sur le Plateau jusqu'en avril et la fréquence des jours de pluie jusqu'à la fin juin ont eu un impact négatif sur le rendement d'électricité solaire en Suisse. Malheureusement, le temps a été également moins ensoleillé que d'habitude en France et en Allemagne. Par chance, le beau temps des mois de juillet et d'août a permis d'accroître la production dans tous les pays où nous possédons des installations et donc d'augmenter notre rendement.

Les moindres rendements du début de l'année portent une atteinte notable au résultat du premier semestre. Les marchés de l'énergie exigeant généralement des primes de risque plus élevées que par le passé, nous avons dû évaluer soigneusement nos installations et il a fallu opérer un ajustement de valeur significatif. Les mesures de réduction des coûts que nous avons lancées début 2013, ne déploieront leurs effets qu'à partir de 2014. Nous envisageons des mesures d'économie supplémentaires à la suite du résultat insuffisant du premier semestre.

L'évolution rapide des conditions régissant le marché du courant solaire – par exemple la constante évolution des programmes promotionnels, les réductions des tarifs à court terme ou avec effet rétroactif – mettent tous les jours nos compétences à rude épreuve. Les bas prix des modules et des composants ne peuvent pas composer ces incertitudes, de sorte que nous devons sans cesse reconsidérer notre orientation.

Nous vous souhaitons bonne lecture!

*Rainer Isenrich
PDG/Directeur financier Edisun Power Europe*



La neige accumulée sur nos installations a grevé le résultat du 1er semestre 2013

Nouvelles de l'entreprise

Passage du marché principal au marché annexe de la bourse SIX

Dans le cadre de la conversion, annoncée le 30 avril 2013, de la comptabilité de la norme IFRS aux dispositions de Swiss GAAP FER au 31.12.2013, l'action d'Edisun Power Europe SA ne sera plus négociée sur le marché principal de la Bourse suisse, mais sur le marché annexe, ce qu'on appelle le «Domestic Standard», dès le 4 novembre 2013. Le 20 juin 2013, la SIX Swiss Exchange SA a accepté une demande dans ce sens d'Edisun Power Europe SA. Ce changement est sans conséquence pour les actionnaires.

Le département financier fait ses preuves

La réintégration de la comptabilité du groupe, externalisée l'année dernière, s'est avérée très fructueuse. Urs Scherrer, responsable des finances et de la comptabilité, a optimisé les processus afin de simplifier et de perfectionner les comptes du groupe, avec ses représentations dans les différents pays et ses nombreuses filiales. Le rapport semestriel a donc été rédigé avec beaucoup plus d'efficacité que les années précédentes, malgré la mise en œuvre des mesures d'économie.

Nos installations

Vente de petites installations en Suisse

Edisun Power a réussi à trouver des acheteurs pour ses petites installations photovoltaïques en Suisse, afin d'optimiser comme prévu le portefeuille d'installations. Le 15 août 2013, des contrats ont été signés avec deux acheteurs. L'Allgemeine Baugenossenschaft Zürich (ABZ), d'une part, a repris sept installations d'une puissance totale de 414 kW, avec effet rétroactif au 1er juillet 2013. Les installations se trouvent sur les toits de bâtiments ABZ en ville de Zurich. D'autre part, un portefeuille de 32 installations représentant un total de 1.26 mégawatt (MW) sera transmis au 31 décembre 2013 à la société lucernoise BE Netz AG.

Il nous en a coûté de vendre nos installations pionnières mais cela s'avérait la meilleure solution car nos nombreuses petites installations disséminées dans différentes régions impliquaient des charges disproportionnées. L'exploitation des installations se révèle plus avantageuse pour BE Netz que pour nous, cette entreprise pouvant faire effectuer les travaux de maintenance et les éventuelles réparations par ses propres employés. Par ailleurs, la maintenance de l'installation photovoltaïque de 225 kW de Ruggächern (voir photo), répartie sur 14 bâtiments et 16 toits, nous coûtait à peu près deux fois plus cher que celle d'une installation de 1 MW. Les charges administratives, par ex. la surveillance des installations, la gestion de la comptabilité, etc., sont aussi élevées pour les petites installations que pour les grandes.

Avec la vente de ces installations, le portefeuille du groupe Edisun Power comprendra encore 33 installations à la fin 2013, représentant une puissance de 13.2 MW, contre 72 installations avec 14.9 MW à la mi-2013. Le rendement électrique se réduit d'environ 13% par rapport à 2012, ce qui représente 1 million de CHF.

Le produit de ces ventes servira notamment à rembourser à l'avance, au 30 novembre 2013, les deux emprunts (échéance 2004–2014) de 2.015 millions de CHF (taux d'intérêt 4%) et de 0.450 million d'euros (taux d'intérêt 5%).



L'installation Ruggächern, répartie sur plusieurs toits

Nouvelles des différents pays

Externalisation de la gestion technique en France

Les installations françaises ont été surveillées jusqu'à présent par le team d'Edisun Power France à Lyon. En outre, Edisun Power France a directement effectué certaines tâches de maintenance. Afin de répondre aux conditions difficiles du marché, nous avons dû adapter les structures d'Edisun Power France et deux postes de travail ont déjà été supprimés. Pour assurer la gestion des installations, nous avons engagé un partenaire bien ancré dans la branche et à la compétence avérée – l'organisation HESPUL – qui a repris la gestion technique de nos installations depuis le 1er octobre. Comme notre technicien est engagé par HESPUL, l'interface avec Zurich reste inchangée et le savoir-faire est conservé.

Nouvelle loi sur l'énergie en Espagne

Depuis un certain temps déjà, l'Espagne envisageait une révision de sa loi sur l'énergie qui devait notamment régir l'autoconsommation d'électricité. Etonnamment, une loi entièrement nouvelle a été annoncée à la mi-juin, le «Real Decreto-Ley 9/2013», qui remplace toutes les anciennes lois sur les énergies renouvelables et est déjà entrée en vigueur le 13 juillet 2013. Bien que cette loi soit déjà en application, l'ordonnance correspondante n'a pas encore été publiée, de sorte qu'on ne sait pas encore très bien quelles en seront les conséquences pour nos installations. Il est déjà clair qu'il n'y aura plus de tarifs fixes d'injection au kilowattheure. Ils seront remplacés par un rendement fixe de 7.5% sur les installations. A l'heure actuelle, on ignore par exemple comment l'investissement et les coûts annuels seront calculés et pendant combien de temps le rendement sera garanti.

Dans le cadre du résultat du premier semestre, nous avons étudié attentivement les effets des différents ajustements législatifs, ainsi que de la nouvelle loi sur l'énergie. Il s'avère que nos installations doivent faire l'objet de corrections de valeur pour un montant de CHF 945'000, en raison de l'avant-dernière modification de la loi opérée début 2013. Selon ce que prévoient la nouvelle loi sur l'énergie et l'ordonnance ad hoc, il pourra en résulter des effets totalement différents. On ignore par exemple si l'allongement promis de la durée des conditions d'exploitation de certaines installations sera maintenu. Différents scénarios montrent que tout est possible, d'une valeur constante jusqu'à de nouvelles corrections de valeur. A l'heure actuelle, on ne peut donc tirer aucune conclusion définitive sur l'évaluation des installations espagnoles en vertu de la nouvelle loi sur l'énergie.

Marché international

Commentaire sur le marché

Le fait que le prix des modules se maintienne à un niveau bas laisse des traces sur le marché international du photovoltaïque. Beaucoup d'entreprises de la branche sont actuellement en crise. Solarworld, Suntech, Solen, etc. sont notamment touchées. Il faut donc s'attendre à une nouvelle consolidation du marché, même si le prix des modules va à nouveau accuser une légère hausse.

Edisun Power n'est pas directement affecté par cette situation car nous ne fabriquons pas de composants. Mais indirectement, la consolidation a une influence sur Edisun Power puisqu'il devient par exemple plus difficile d'obtenir des prestations de services sous garantie pour des modules lorsque leur fabricant s'est retiré du marché. Toutefois, aucun problème n'est encore survenu jusqu'à présent. Edisun Power a par exemple reçu une indemnisation pour des modules BP sous garantie alors que l'entreprise n'est aujourd'hui plus active sur le marché du PV.

Le marché de l'électricité va changer à moyen terme, l'ère des taux garantis par l'Etat arrive à son terme. Edisun Power réfléchit donc naturellement à la direction que nous devons emprunter dans le futur pour rester compétitifs sur le marché. Pour l'instant, nous nous concentrons très concrètement sur la mise en œuvre cohérente de notre restructuration et sur les nouvelles économies envisageables.

Agenda

14e Forum Solarpraxis

Berlin, 21-22 novembre 2013: www.solarpraxis.de

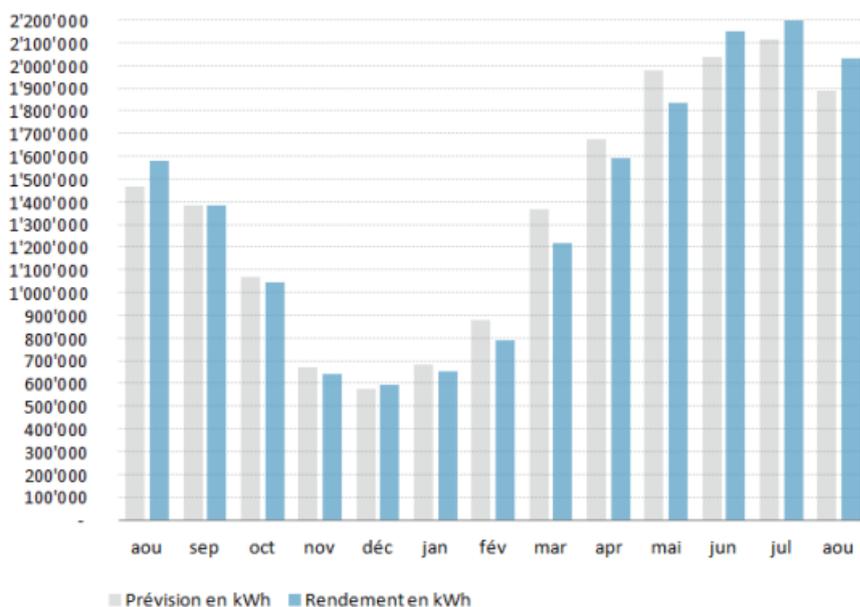
Assemblée générale d'Edisun Power

Zurich, 9 mai 2014: www.edisunpower.com

Intersolar Europe

Munich, 4-6 juin 2014: www.intersolar.de

Production d'électricité solaire août 2012 – août 2013



La production de janvier à juin 2013 est restée bien en deçà des prévisions (voir l'éditorial). Mais une période de beau temps prolongée a assuré un excellent ensoleillement en juillet et en août 2013, ce qui se reflète dans les données de production. Les kilowattheures pronostiqués de janvier à août ont été atteints de justesse et ce mauvais premier semestre compensé.